



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements de soins

Question écrite n° 75552

Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les moyens accordés à la lutte contre la toxicomanie et les budgets alloués aux services hospitaliers dans ce domaine. Il a été saisi par le centre hospitalier intercommunal d'Eaubonne - Montmorency à propos de leur manque de moyens budgétaires, qui s'est immédiatement traduit par la fermeture de 100 places postcures et a entraîné la mise en place de structures plus légères mais surtout moins encadrantes en matière de soins. L'activité de ce service s'exerce depuis la réduction des risques jusqu'à l'intervention de soins très spécialisés en milieu hospitalier, en passant par l'hébergement thérapeutique et la consultation ambulatoire. Des thérapeutiques de substitution sont également intégrées à cet outil de soins. En outre, toute une politique de réseaux, d'information, de prévention auprès des jeunes et des familles se poursuit depuis de longues années auprès de la population du Val-d'Oise. Tout ce travail ne peut être affaibli au simple motif que les pouvoirs publics ne se donnent pas les moyens de répondre aux enjeux majeurs de santé publique posés par la toxicomanie. En conséquence, il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour donner les budgets suffisants à l'activité médicale et sanitaire précieuse de ce service du centre hospitalier intercommunal d'Eaubonne - Montmorency.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75552

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2079